

L'honorable ministre devrait songer à rétablir cette division universitaire pour plusieurs raisons et, entre autres, parce qu'elle avait son importance.

Lorsque le ministre a réduit les effectifs de réserve de l'Université de Sherbrooke, il aurait également dû considérer ceux des autres provinces. Il aurait dû garder dans le Québec cet effectif de réserve pour lequel on avait effectué des dépenses. C'était un bon moyen d'encourager les Québécois, plus particulièrement les étudiants canadiens-français, à participer à la défense de leur pays. On s'est plaint, dans le passé, que les Canadiens français se désintéressaient de la défense de leur pays et n'y donnaient pas leur apport. On a réussi, de peine et de misère, à faire établir à l'Université de Sherbrooke une unité de réserve de la Marine, et on nous l'enlève comme ça, du revers de la main. En rétablissant cette unité de réserve à l'Université de Sherbrooke, on accorderait une juste part aux étudiants canadiens-français.

[Traduction]

M. Cameron (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):

Monsieur le président, cet après-midi le député de Winnipeg-Sud-Centre a rappelé l'histoire, tactique toujours très impulsive et dangereuse. Il voulait prouver ce que nous savons tous, j'imagine, que l'histoire de l'humanité a été douloureuse et sanglante depuis les premiers témoignages que nous en ayons.

Mais on peut rappeler l'histoire d'une autre façon et je dirais au député et à ceux qui partagent sa mentalité que l'on ne saurait arrêter le cours de l'histoire à un moment donné en décrétant que c'est la fin et en faisant un appel. L'histoire nous apprend qu'au cours de l'existence humaine aucune grande puissance n'a jamais disposé de moyens de destruction si énormes qu'elle pouvait anéantir non seulement la civilisation mais aussi l'humanité. Voilà, à mon avis, la suprême vérité de l'heure dont ne tiennent absolument aucun compte ceux qui proposent des programmes de dépenses militaires et ceux qui les critiquent sur certains points précis.

Cette grande vérité historique, à mon avis, rend presque toute cette discussion inutile et sans valeur. On croit parfois que la science a placé un pouvoir énorme entre les mains des faiseurs de guerres alors que nous avons déjà eu la preuve historique du contraire, soit que le poids de la science et du progrès technique a confondu les stratèges militaires

et les guerriers, les rendant sans défense et impotents. Nous devons donc nous pénétrer de l'idée, et le plus tôt sera le mieux, qu'il nous faut trouver une méthode raisonnable et pratique pour négocier avec nos voisins en ce monde agité.

• (4.40 p.m.)

Monsieur le président, examinons un instant les arguments avancés en faveur de ce qu'on appelle les dépenses du Canada pour la défense. Il semble qu'on doive les diviser en deux catégories bien distinctes. La première catégorie, dont je parlerai plus longuement par la suite, est celle de nos engagements, dans le cadre des Nations Unies, en vue du maintien de la paix dans le monde. L'autre comprend notre apport à la puissance de notre grand voisin du sud, les États-Unis, en vue d'aider ce pays à arrêter le communisme et à protéger l'Ouest contre les maux qu'il engendre. Réduisons la situation à la réalité des faits, puisque nous parlons d'alliances, et le reste. Je dirais, monsieur le président, qu'ils se résument à une contribution à la puissance des États-Unis en vue de protéger le monde libre, et à une autre contribution en effectifs que nous enverrons combattre dans les régions du monde où règne le communisme. Je dirai que l'argumentation est très faible, puisque toute contribution de notre part en ce sens serait si minime qu'elle en serait ridicule.

Nous ne sommes plus à l'époque de l'histoire où les nations de la stature du Canada pouvaient apporter une contribution significative à la guerre. Comprenons-le bien. Inutile de revenir à la première ou à la seconde guerre mondiale, alors que les choses étaient différentes, car la situation n'est pas la même aujourd'hui. On prétend que la croissance des armements dans le monde actuel découle du pouvoir de dissuasion. Cela peut être vrai. Je le répète, à mon avis, le Canada n'est pas en mesure d'ajouter quoi que ce soit au pouvoir de dissuasion des États-Unis. De fait, il est ridicule de prétendre que nous pouvons le faire. La seule circonstance où ce pouvoir de dissuasion a été déployé, en fait, a été durant la crise de Cuba, il y a deux ans, alors que le Canada n'avait pas été informé, encore moins consulté. Notre voisin au Sud s'est rendu compte que nous ne pouvons rien apporter. Son pouvoir de dissuasion était le seul pouvoir qu'il possédait et le seul qui lui permettait d'accomplir ce qu'il voulait. Toute contribution de notre part aurait été insignifiante et dénuée de sens. J'estime qu'il faut examiner ces dépenses du ministère de la Défense dans cette optique.